



Conseil de sécurité

CS/9457

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

5983^e séance – matin

CONSEIL DE SÉCURITÉ: M. MAHMOUD ABBAS MET EN GARDE CONTRE LES EFFETS DANGEREUX DE LA « POLITIQUE ISRAËLIENNE DE COLONISATION »

« La question des implantations de colonies de peuplement n'est pas le problème principal », affirme la représentante d'Israël qui a notamment dénoncé le terrorisme du Hamas

Le Président de l'Autorité palestinienne a affirmé devant le Conseil de sécurité, ce matin, que les activités de colonisation israéliennes menaçaient de « saper le processus de paix ». Leur poursuite risque de « replonger la région tout entière dans le cycle infernal de la violence », a déclaré M. Mahmoud Abbas, qui a néanmoins affiché sa détermination à poursuivre les négociations avec Israël, les qualifiant de « cruciales ».

« Sans mettre un terme à la politique de colonisation, il serait vain de parvenir à la paix que nous espérons tous », a insisté M. Abbas. Le Président de l'Autorité palestinienne a demandé au Conseil de sécurité de mettre en œuvre toutes ses résolutions qui, a-t-il dit, sont restées jusqu'à présent « lettre morte ».

Pour Israël, c'est à tort que la question des implantations israéliennes apparaît comme le problème principal. Sa représentante a ainsi souligné que « le coup d'État violent du Hamas à Gaza », ses activités terroristes contre Israël, la poursuite du programme nucléaire de l'Iran et son soutien au Hezbollah constituaient autant d'éléments graves.

Une solution au conflit ne sera obtenue que « par la négociation sur le terrain, et non par des mots prononcés au sein du Conseil de sécurité », a-t-elle ajouté, soulignant que son pays serait disposé « si les conditions sont réunies, à faire des sacrifices douloureux pour parvenir à la paix ».

Cette séance au niveau ministériel du Conseil de sécurité, demandée par l'Arabie saoudite*, à la suite d'une décision prise par la Ligue des États arabes, précédait de quelques heures une réunion du Quatuor, au Siège de l'ONU à New York.

Le conflit israélo-palestinien surpasse toutes les questions qui se posent au Moyen-Orient, a ainsi estimé le Ministre saoudien des affaires étrangères, le Prince Saud Al-Faisal, qui s'est déclaré convaincu que « l'absence de bonne foi et l'intransigeance d'Israël aggravent le problème ».

Le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Amr Moussa, a, quant à lui, lancé un « mot d'avertissement » au Conseil de sécurité, en soulignant que la situation actuelle ne pourrait que « conduire au chaos, engendrer la haine et ruiner l'esprit de paix ». La plupart des objectifs d'Annapolis n'ont pas été réalisés et rien ne permet de penser que l'établissement, avant la fin 2008, de l'État palestinien puisse se concrétiser, a-t-il observé.

La Secrétaire d'État américaine, Mme Condoleezza Rice, qui estime que « le processus d'Annapolis suppose à la fois des discussions diplomatiques et des avancées sur le terrain », a qualifié de « très claires » les obligations des deux parties.

M. Bernard Kouchner a rappelé, pour sa part, le discours du Président de la France, M. Nicolas Sarkozy, le 23 juin dernier à la Knesset, lorsqu'il a déclaré qu'il ne saurait y « avoir de paix sans arrêt total et immédiat de la colonisation ». Alors qu'une solution est à portée de la main, le Ministre français des affaires étrangères a dit « attendre des Israéliens et des Palestiniens qu'ils saisissent cette chance et prennent des décisions historiques dans l'intérêt de leurs peuples et de la stabilité de l'ensemble de la région ».

Par ailleurs, la Secrétaire d'État américaine a affirmé que les États-Unis demanderaient une réunion du Conseil de sécurité afin que ceux-ci examinent les moyens de réagir « aux propos du Président d'un État Membre qui réclame la destruction pure et simple d'un autre État Membre ». Mme Rice faisait référence à une

déclaration faite à l'ONU par le Chef de l'État iranien, M. Mahmoud Ahmadinejad, lequel, selon elle, aurait proposé d'« effacer de la carte du monde » un des États Membres.

Le [23 septembre](#), à la tribune de l'Assemblée générale, M. Ahmadinejad avait estimé que « le régime sioniste » était « clairement sur la voie de l'effondrement ».

Ce message est « inacceptable », a estimé M. Kouchner, tandis que son homologue britannique, M. David Miliband, a dénoncé des « commentaires néfastes » tout en jugeant « triste » que le Conseil de sécurité n'ait pas pu parvenir à un consensus sur ce sujet.

Les Ministres des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, de la France, des États-Unis, de l'Indonésie, de l'Afrique du Sud, de l'Italie, du Costa Rica, du Royaume-Uni, de la Croatie, du Burkina Faso, le Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie et les représentants de la Jamahiriya arabe libyenne, du Viet Nam, de la Chine et du Panama ont pris la parole. Le Président de l'Autorité palestinienne et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes se sont également exprimés.

* [S/2008/615](#)

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. SAUD AL-FAISAL, Ministre des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, a affirmé que la question débattue aujourd'hui au Conseil de sécurité touchait à la crédibilité même du processus de paix au Moyen-Orient, ainsi qu'à l'application universelle du droit international. Tous les membres de la Ligue des États arabes ont demandé cette réunion urgente du Conseil de sécurité, car la question des « activités de colonisation israéliennes » dans les territoires palestiniens occupés menace de porter atteinte au processus de paix, a-t-il expliqué. Le Ministre a exprimé son sincère espoir que cette réunion réussira à sauver le processus de paix d'Annapolis. Le conflit israélo-palestinien continue à surmonter toutes les questions qui se posent au Moyen-Orient, a estimé le Ministre. L'absence de bonne foi et l'intransigeance d'Israël aggravent le problème, a-t-il ajouté.

Le Ministre a rappelé qu'Israël persiste quotidiennement à humilier la population palestinienne et à construire des colonies de peuplement illégales. Les colonies de peuplement israéliennes entourent la plupart des centres palestiniens et contrôlent plus de la moitié des ressources en eau, tandis qu'à Jérusalem-Est, les constructions et les excavations continuent sans relâche. La situation rend très difficile à tout gouvernement palestinien de fonctionner réellement et de convaincre les Palestiniens que la paix est possible, a-t-il dit. « Nous ne demandons rien qui n'ait pas été promis par les Israéliens eux-mêmes à Annapolis, a-t-il fait remarquer. Israël devrait au minimum, a-t-il insisté, cesser toutes ses activités de colonisation et cesser la délivrance de permis de construire. La seule voie vers une sécurité israélienne est la paix, a-t-il assuré. Il est temps qu'Israël comprenne qu'il ne peut pas continuer à ne pas observer les règles internationales. Le temps est essentiel, a-t-il affirmé. « C'est à nous qu'il incombe d'agir sérieusement », a ajouté le Ministre. Il a demandé que cette réunion du Conseil de sécurité demeure ouverte tant que l'on ne parviendra pas à un résultat approprié au cours de cette session. « Sinon, nous reviendrons », a-t-il prévenu avant de conclure.

M. AMR MOUSSA, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, a déclaré que la situation s'est détériorée dans les territoires occupés du fait de nouvelles implantations de colonies de peuplement israéliennes. La paix est en jeu du fait de ces activités, a-t-il affirmé. En septembre 2006, le Conseil de sécurité, déjà réuni à la demande de la Ligue des États arabes, au niveau ministériel, a enregistré un consensus clair sur la nécessité de revitaliser le processus de paix, afin de parvenir à une paix complète et permettre d'établir des relations normales entre les Arabes et les Israéliens, a rappelé M. Moussa. C'était la deuxième proposition de paix arabe après l'initiative de 2002 et l'Administration américaine nous avait entendus, ce qui a mené à la réunion d'Annapolis, a-t-il rappelé. Mais la plupart des objectifs d'Annapolis n'ont pas été réalisés et rien ne permet de penser que l'établissement, avant la fin 2008, de l'État palestinien puisse se concrétiser. La partie israélienne a refusé de traduire en actes les engagements pris, a déclaré M. Moussa, qui a averti que la poursuite d'une telle situation aura des conséquences graves sur les perspectives de paix entre Israël et les Arabes, paix qui est notre objectif, a ajouté M. Moussa. Pendant les négociations, a-t-il ajouté, les Israéliens poursuivaient leurs activités d'implantation de colonies de peuplement, rendant futiles, les discussions. Aucun engagement pris par Israël en vertu de la première phase de la Feuille de route n'a été respecté, a encore affirmé M. Moussa.

« Nous suivons les discussions indirectes entre Palestiniens et Israéliens, facilitées par la Turquie, mais sans beaucoup d'espoir », a ajouté M. Moussa. La poursuite des implantations de colonies de peuplement a atteint un stade qui pourrait éliminer tout espoir de créer un État palestinien viable, a fait remarquer le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, qui a réaffirmé que ces colonies sont entièrement illégales. M. Moussa a lancé un « mot d'avertissement » au Conseil de sécurité, en soulignant que la situation actuelle ne pourrait conduire qu'au chaos, engendrer la haine et ruiner l'esprit de paix. Affirmant l'esprit de paix des Arabes, M. Moussa a appelé le peuple israélien à se mobiliser contre des « politiques de colonisation destructrices » et lui a demandé de croire en la paix. « Si nos efforts ne réussissent pas à préserver le processus de paix, nous reviendrons au Conseil de sécurité pour qu'il prenne des mesures et assume ses responsabilités », a ajouté M. Moussa.

M. MAHMOUD ABBAS, Président de l'Autorité palestinienne, a dit vouloir clarifier certaines questions historiques. Il a ainsi montré aux membres du Conseil de sécurité des cartes géographiques délimitant les territoires palestiniens à partir de 1937. Il a notamment présenté une carte de 1947 concernant un projet de partition qui n'a pas vu le jour. Puis, a-t-il précisé, la guerre a conduit à la situation actuelle, à savoir l'émergence de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Depuis 1967, Israël a entamé la construction de colonies de peuplement en Cisjordanie, a-t-il ajouté, une politique qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour. Le Président de l'Autorité palestinienne a également fait état de l'existence de plus de 10 résolutions du Conseil de sécurité portant sur l'interdiction des activités d'implantation de colonies de peuplement, certaines appelant même à leur élimination.

Le Président de l'Autorité palestinienne a ensuite montré une carte représentant les trois blocs de colonies en Cisjordanie qui vont, a-t-il dit, diviser celle-ci en quatre cantons au moins. La situation pousse à considérer que la colonisation n'est pas seulement un obstacle mais présente aussi un risque de saper le processus de paix à la base. Elle a un impact sur les questions fondamentales de l'eau, des frontières, de

Jérusalem et de la présence géographique palestinienne avec la construction du mur de séparation israélien. Comment peut-on parler de l'émergence d'un État palestinien viable vivant dans la paix et la sécurité côte à côte avec Israël? a-t-il demandé. M. Abbas a déploré le fait que rien n'ait été accompli au regard des engagements pris. Les activités d'implantation de colonies de peuplement se poursuivent et atteignent les rives du Jourdain, a-t-il expliqué. Comment convaincre la population palestinienne que la paix est possible quand se poursuit de manière systématique la construction de ces colonies? a-t-il également demandé. Le Président de l'Autorité palestinienne a regretté l'absence de résultats après, par exemple, l'appel du Président de la France, M. Nicolas Sarkozy à la Knesset, à l'arrêt des activités de colonisation, ou l'intervention de la Secrétaire d'État des États-Unis, Mme Condoleezza Rice.

Malgré cette situation, le Président de l'Autorité palestinienne a défendu la poursuite des négociations qu'il a qualifiées de cruciales. « Si nous les poursuivons, c'est que la paix est précieuse et demeure notre ultime objectif », a-t-il déclaré. M. Abbas a également fait état des agressions commises par les colons contre la population palestinienne, lesquels n'hésitent pas, si nécessaire, à envahir les villages, et ce, a-t-il ajouté, sans parler des agressions militaires. Comment parvenir à la paix? a-t-il demandé, tout en assurant qu'il était déterminé à poursuivre les négociations avec le Premier Ministre israélien, M. Ehud Olmert. Il a précisé qu'il ne cessera de vouloir les poursuivre avec son successeur. De l'avis du Président de l'Autorité palestinienne, il incombe au Conseil de sécurité de mettre en œuvre ses résolutions qui remontent aux années 1970 et 1980 et qui, a-t-il dit, demeurent à ce jour lettre morte. « Sans mettre un terme à la politique de colonisation, il serait vain de parvenir à la paix que nous espérons tous », a-t-il déclaré, estimant que l'alternative risquerait de replonger la région tout entière dans le cycle infernal de la violence. « Nous sommes contre la violence et nous voulons parvenir à la paix à travers la négociation », a insisté M. Abbas. Le désir de paix peut amener à la paix véritable, a-t-il dit. Si la paix est instaurée entre les Palestiniens et les Israéliens, et sur les territoires syrien et libanais, elle dépassera les frontières de la région, a-t-il estimé. Le Conseil de sécurité est responsable de la sécurité du monde, a-t-il affirmé, avant d'appeler ses membres à assumer la tâche qui leur est assignée.

Mme GABRIELA SHALEV (Israël) a déclaré que, si un étranger s'asseyait aujourd'hui au Conseil de sécurité, il aurait sans doute l'impression que les implantations israéliennes en Cisjordanie sont le principal et le seul obstacle, à la paix dans la région. Pour cet étranger, le coup d'État violent du Hamas à Gaza, son énorme trafic d'armes, ses tirs constants de missiles contre les villes d'Israël ne seraient pas un problème. Le terrorisme à l'encontre d'Israël et de ses citoyens, y compris les attaques à Jérusalem cette semaine, feraient partie de la vie courante. La poursuite du programme nucléaire de l'Iran et son soutien au Hezbollah seraient des détails sans importance. Les répugnants appels à la destruction d'Israël du Président Ahmadinejad ne seraient que des mots. Les livraisons d'armes de l'Iran et de la Syrie au Liban, le réarmement du Hezbollah ne mériteraient pas qu'on en discute, sans parler des livres remplis de discours de haine contre Israël. Mystérieusement, tous les orateurs qui se sont exprimés ont omis de mentionner de tels faits, a fait observer Mme Shalev, qui a ajouté que c'est à tort que la question des implantations israéliennes apparaît comme le problème principal. « Mais nous ne sommes pas étrangers aux réalités du terrain et à nos tentatives de parvenir à une solution réelle, une solution qui sera obtenue par la négociation sur le terrain, et non par des mots prononcés au sein du Conseil de sécurité », a ajouté la représentante.

Israël reste attaché à une paix juste et globale au Moyen-Orient, a affirmé la représentante. Pour Israël, la question n'est pas de savoir si on aboutira à réaliser la vision de deux États, mais comment y parvenir, a ajouté Mme Shalev. Israël est conscient de ses responsabilités et continue de négocier avec la direction palestinienne légitime d'une situation compliquée qui comprend, malheureusement, de nombreux obstacles et menaces. Mme Shalev a déclaré qu'Israël est disposé à parler de tous les aspects relatifs au conflit, et est prêt, si les conditions sont réunies, à faire des sacrifices douloureux pour parvenir à la paix, car Israël veut la paix, a affirmé la représentante.

La représentante a nié que les colonies de peuplement soient un obstacle à la paix. C'est une question sensible, mais pas le problème principal, a-t-elle affirmé. Déclarant que tout progrès commence par un dialogue véritable et franc, elle a réclamé la libération de l'otage israélien Gilad Shalit et l'arrêt des attaques terroristes. Le processus de paix est essentiellement une affaire bilatérale israélo-palestinienne mais il est vrai que le reste du monde arabe a un rôle à jouer, a ajouté la représentante. Elle a ajouté que ce ne sont pas les demandes de nouvelles réunions de l'ONU qui permettront de jouer un tel rôle. Il faudra en revanche préparer tous les habitants de la région à payer le prix de paix et leur en enseigner les bienfaits. La représentante a demandé aux délégués des pays arabes de soutenir les responsables palestiniens modérés, de dénoncer le terrorisme et les propos du Président iranien et de comprendre réellement leurs responsabilités. Estimant que le monde arabe avait le choix entre « la poursuite d'un voie jonchée d'excuses et de faux alibis tandis que le processus de paix est menacé » et la création de fondations d'une paix durable, Mme Shalev a fait remarquer que la réunion du Conseil de sécurité d'aujourd'hui était « dangereusement proche de la première solution alors que nous devrions tous opter pour la seconde ». Elle a par ailleurs demandé aux pays arabes de répondre à l'invitation lancée par le Président israélien, M. Shimon Perès, aux dirigeants arabes en faveur d'une réunion à Jérusalem.

M. BERNARD KOUCHNER, Ministre des affaires étrangères de la France, a estimé que pour être crédible, la volonté démontrée dans les négociations entre Palestiniens et Israéliens devrait, conformément aux engagements pris à Annapolis au titre de la Feuille de route, se traduire sur le terrain. L'activité de colonisation

se poursuit de manière accélérée depuis Annapolis, a-t-il souligné. Le Ministre a ajouté que l'Union européenne, dont la France assure actuellement la présidence tournante, considérerait que l'implantation de colonies de peuplement, où que ce soit, était illicite au regard du droit international. Elle nuit, a-t-il dit, à la crédibilité du processus engagé à Annapolis et affecte la viabilité du futur État palestinien, de même qu'elle rend le développement de l'économie palestinienne plus difficile et génère des tensions, comme l'illustrent les exactions récentes des colons à l'égard des Palestiniens.

M. Kouchner a, en outre, rappelé le discours du Président français, M. Nicolas Sarkozy, le 23 juin dernier à la Knesset, lorsqu'il a déclaré qu'il ne saurait y « avoir de paix sans arrêt total et immédiat de la colonisation ». Le Ministre a aussi jugé inacceptable le message adressé il y a quelques jours devant l'Assemblée générale par le Président iranien, M. Mahmoud Ahmadinejad. Il a appelé l'Autorité palestinienne à remplir elle aussi ses engagements et à poursuivre ses efforts pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes ainsi que les trafics d'armes. « Nous voulons la paix de toutes nos forces et soutenons les forces de paix où qu'elles soient », a-t-il déclaré. Le Ministre français des affaires étrangères a salué par ailleurs la poursuite de la trêve conclue le 19 juin à Gaza en espérant qu'elle permette une amélioration des conditions humanitaires de la population et une libération prochaine de Gilad Shalit. M. Kouchner a ajouté que la France se tenait prête, notamment avec ses partenaires de l'Union européenne, à apporter des contributions pour la mise en œuvre de l'accord qui doit pouvoir être scellé dans les meilleurs délais. Alors qu'une solution est à portée de la main, il a dit attendre des Israéliens et des Palestiniens qu'ils saisissent cette chance et prennent des décisions historiques dans l'intérêt de leurs peuples et de la stabilité de l'ensemble de la région.

Mme CONDOLEEZZA RICE, Secrétaire d'État des États-Unis, a déclaré qu'il y a un an, il n'y avait pas de processus de paix, alors qu'aujourd'hui, il en existe un viable et robuste, malgré des complications de part et d'autre. Mme Rice a noté la tenue de diverses réunions liées à ce processus durant ces derniers jours à New York, y compris la réunion aujourd'hui du Quatuor, qui constitue, a-t-elle affirmé, le forum approprié pour de telles discussions.

Le processus d'Annapolis suppose à la fois des discussions diplomatiques et des avancées sur le terrain, a déclaré Mme Rice, qui a qualifié de très claires les obligations des deux parties. La communauté internationale doit aider les deux parties à s'acquitter de leurs obligations, a ajouté Mme Rice, qui a rappelé que les États-Unis ont fourni une aide financière historique par son montant et sa forme à l'Autorité palestinienne. Mais la communauté internationale a d'autres obligations, a ajouté Mme Rice. Elle a demandé aux États de la région de trouver le moyen d'exprimer clairement dans les déclarations et les actes qu'une solution durable doit intégrer Israël dans cette région. Elle a rappelé que le terrorisme doit être condamné systématiquement et sous toutes ses formes et a dénoncé les propos tenus par le Président iranien, qui avait estimé qu'il fallait « effacer de la carte du monde » un des membres des Nations Unies. Mme Rice a déclaré que les États-Unis demanderaient au Conseil de sécurité de se réunir pour examiner comment réagir lorsque le Président d'un État Membre réclame la destruction pure et simple d'un autre État Membre.

M. HASSAN WIRAJUDA, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, rappelant que la nature du conflit au Moyen-Orient est très complexe, a axé son intervention essentiellement sur les activités de colonisation dans les territoires palestiniens occupés. Il a relevé que les chances de voir deux États, Israël et la Palestine, vivre côte à côte, sont de plus en plus faibles, après l'implantation de nouvelles colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Le Ministre a qualifié les politiques et pratiques d'Israël de violations flagrantes du droit international. Il a notamment évoqué les dispositions de la Convention de Genève selon lesquelles la puissance occupante doit laisser intactes les zones occupées, et éviter d'apporter des changements à la vie quotidienne des populations de ces zones. Par conséquent, a-t-il dit, le transfert de civils vers les zones occupées est contraire à l'article 49 (6) de la quatrième Convention de Genève. Il a aussi jugé que les activités de peuplement étaient contraires aux principes suivant lesquels l'acquisition de territoire par la force est inadmissible.

Si Israël est vraiment décidé à s'engager en faveur de la paix, il doit mettre un terme à toute implantation de colonies, a affirmé le Ministre. Il a aussi demandé à cet État de se conformer aux obligations de la Feuille de route et aux engagements d'Annapolis. Il a rappelé que la première phase de la Feuille de route prévoit le gel de toute activité liée aux colonies de peuplement. Le Ministre a aussi exprimé sa préoccupation face aux dégâts causés par des attaques israéliennes contre les Palestiniens. Il a conclu en réaffirmant l'importance primordiale du Conseil de sécurité dans la solution à cette question.

M. KAREL DE GUCHT (Belgique) a déclaré que son gouvernement avait soutenu le principe d'une réunion convoquée à la demande de l'Arabie saoudite sur les activités de colonisation israéliennes. Mais il serait contreproductif de limiter la discussion à une seule problématique, a-t-il estimé, soulignant que le Conseil se devait de traiter toutes les composantes du dossier et du rôle de toutes les parties, y compris le Hamas et ses alliés. Il a estimé que ce qui était au cœur de ce processus de paix aujourd'hui, ce sont les négociations bilatérales qu'Israéliens et Palestiniens ont lancé ensemble à Annapolis avec le soutien de la communauté internationale. Mais pour leur assurer les dividendes de la paix, ces négociations ne suffiront pas, a prévenu M. Grauls. Comme l'ont répété l'Union européenne et le Quatuor, les parties doivent accompagner et renforcer ce dialogue de progrès tangibles et de signaux politiques clairs, sous peine de miner la crédibilité du processus et de ceux qui s'y sont engagés.

C'est la raison des rappels adressés par l'Union européenne et le Quatuor aux parties pour le respect de la Feuille de route, a poursuivi le représentant, qui a expliqué que c'est aussi la raison de la participation active de la Belgique et de ses partenaires européens dans le succès de conférences et réunions internationales à Paris, Londres, Berlin, et cette semaine à New York. En Cisjordanie, à Djénine et à Naplouse en particulier, les récents progrès économiques et sécuritaires ont entretemps montré les bénéfices de l'engagement du Premier Ministre palestinien, M. Salam Fayyad, pour mener à bien des réformes vitales, mais aussi l'impact positif qui résulte d'une coopération accrue des autorités israéliennes, s'est félicité le représentant belge. Sur cette base, il a encouragé les Israéliens à accélérer la levée des restrictions à la circulation en Cisjordanie et les Palestiniens à continuer de prendre leur destin en main afin de doter le futur État palestinien des fondations économiques et sécuritaires indispensables à sa création. Dans la perspective d'un État palestinien, on ne peut oublier le sort du million et demi de Palestiniens qui vivent dans la bande de Gaza. Saluant la trêve à Gaza, le représentant a déclaré qu'elle ne pouvait être une fin en soi et devait constituer une étape vers une normalisation non seulement sécuritaire, mais aussi humanitaire, économique et politique dans la bande de Gaza, et permettre également la libération du caporal Shalit.

Mme NKOSAZANA DLAMINI-ZUMA, Ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud, a expliqué qu'après les engagements pris à Annapolis, l'Afrique du Sud avait pensé que les activités liées aux implantations de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés cesseraient. Elle a réaffirmé que les colonies de peuplement étaient illégales et qu'elles changeaient les données sur le terrain et constituaient un obstacle majeur au processus, en cours. Elle a rappelé que la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, interdisait à la puissance occupante de procéder au transfert de ses propres populations sur le territoire qu'elle occupait. La Ministre sud-africaine des affaires étrangères a demandé instamment au Conseil de sécurité d'exiger d'Israël de procéder immédiatement au gel complet de toute activité liée aux implantations de colonies de peuplement, et de démanteler les avant-postes érigés depuis mars 2001. Mme Dlamini-Zuma a aussi estimé que les deux parties, Israël et l'Autorité palestinienne avaient l'obligation de reprendre ce processus de paix, et que tout progrès politique devait se vérifier sur le terrain. La Ministre a encouragé Israéliens et Palestiniens à poursuivre les négociations en vue de parvenir à créer un État palestinien, indépendant, économiquement viable, et vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël.

M. FRANCO FRATTINI, Ministre des affaires étrangères de l'Italie, a estimé qu'il faudrait maintenir la dynamique des négociations en cours. Les deux derniers mois de l'année pourraient contribuer à réaliser certains progrès mais, malheureusement, le temps est compté, a regretté le Ministre. Il a estimé que la sécurité d'Israël n'est pas négociable et ne peut être garantie que si le futur État palestinien a une base solide. Tout en félicitant le Président de l'Autorité palestinienne pour ses efforts constants, le Ministre a jugé nécessaire que les États arabes l'appuient.

La « politique de colonisation » d'Israël ne facilite pas la compréhension, a déclaré M. Frattini. Tout en déclarant comprendre le caractère très délicat de la question pour Israël, il lui a demandé de faire preuve de « modération » afin de ne pas saper la crédibilité des négociateurs palestiniens face à l'opinion publique. Israël doit prendre des décisions difficiles mais indispensables dans le cadre du processus, a déclaré le Ministre, qui s'est félicité des récentes déclarations du Gouvernement israélien selon lesquelles il est dans l'intérêt d'Israël d'avoir à sa frontière un État fort et démocratique.

Le Ministre a souligné qu'il faudrait encourager l'Autorité palestinienne à combattre le terrorisme. « Nous ne pouvons pas oublier la situation de la bande de Gaza », a-t-il ajouté, en déclarant par ailleurs que la menace permanente que le Hamas fait peser sur Israël était « inacceptable ». M. Frattini a en outre estimé que la réconciliation entre Palestiniens était essentielle.

Concernant la situation au Liban, le Ministre italien des affaires étrangères s'est félicité de l'Accord de Doha sur le Liban mais s'est dit préoccupé par les nouvelles violences dans le pays. Le peuple libanais doit résister à toute provocation et poursuivre dans la voie de la réconciliation, a affirmé le Ministre, qui a appelé la Syrie à se transformer en acteur positif de la paix et de la stabilisation au Liban.

M. BRUNO STAGNO-UGARTE, Ministre des affaires étrangères du Costa Rica, a estimé qu'il ne fallait pas oublier qu'il existait d'autres obstacles ayant des conséquences négatives sur le processus de paix. Le Ministre s'est ainsi dit préoccupé par l'extrémisme, le terrorisme, l'intolérance et la violence. Cela fait plus de 60 ans que la communauté internationale traîne les pieds en ce qui concerne la création d'un État palestinien, a-t-il dit, déplorant également les retards pris dans l'application de la Feuille de route. Il a par ailleurs estimé que des États œuvraient à saper les efforts entrepris, faisant en particulier référence aux propos du Président iranien qui a appelé à la destruction d'Israël. La décision du Gouvernement du Costa Rica, le 5 février dernier, de reconnaître l'État de Palestine se base sur la résolution 181 de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1947 ainsi que sur une lecture des raisons pour lesquelles le processus de paix ne cesse d'être interrompu. Le moment est venu pour que les deux parties acceptent que la paix a un prix et qu'elles doivent faire des concessions, a ajouté le Ministre.

M. DAVID MILIBAND, Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, a jugé essentiel de disposer d'un processus légitime qui recueille le consentement de toutes les parties, tout en ajoutant qu'il faudrait éviter les reports et retards qui sapent la situation. Si les parties ne montrent pas qu'elles sont convaincues par la nécessité de ce processus et qu'elles sont déterminées à le poursuivre, la paix, la justice et la sécurité s'éloigneront encore, a-t-il estimé. Le Ministre a ajouté que ce qui a été initié à Annapolis montre la nécessité pour les Nations Unies de jouer un rôle actif. À Annapolis, les parties n'ont certes pas conclu un accord mais elles se parlent, a constaté M. Miliband, qui estime que le processus en cours n'est pas inutile. Il a d'ailleurs relevé plusieurs faits encourageants durant les derniers mois.

Le processus d'Annapolis a permis de réaffirmer les aspects fondamentaux d'une solution finale durable, a rappelé le Ministre. Il faut veiller à ce que ce processus s'inscrive dans la durée et à ce que l'on n'assiste pas au retour de la violence. La communauté internationale doit réitérer son appui unanime au processus d'Annapolis, a répété M. Miliband, qui a dit attendre un message clair de la réunion du Quatuor prévue plus tard dans la journée. Affirmant qu'il faut aussi appuyer de façon concrète ceux qui œuvrent en faveur de la paix, le Ministre a rappelé que le Royaume-Uni travaille en étroite collaboration avec l'Autorité palestinienne dans les domaines de la sécurité et de l'économie. Les parties doivent toutes appuyer la possibilité d'une paix, a poursuivi M. Miliband, qui a estimé que la construction de colonies israéliennes est mauvaise et doit cesser. Le besoin de sécurité d'Israël sera mieux satisfait par la présence d'un État palestinien doté d'une force de sécurité et d'une économie solides, a-t-il ajouté. Le Ministre a par ailleurs condamné les « commentaires néfastes » du Président iranien Ahmadinejad mardi, devant l'Assemblée générale, et a jugé « triste » que le Conseil de sécurité n'ait pas pu parvenir à un consensus sur de tels propos inacceptables.

M. GORDAN JANDROKOVIC, Ministre des affaires étrangères de la Croatie, a estimé que la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, devrait tout faire pour appuyer les efforts fournis par les deux parties pour tenter de faire progresser le processus de paix. Il s'est dit conscient des difficultés auxquelles sont confrontées les deux parties. Il a néanmoins souligné qu'il convenait de ne pas perdre de vue le cadre général de ce processus de paix. Aucune des obligations découlant de la Feuille de route ne peut être lue séparément des autres, a-t-il expliqué. Le Chef de la diplomatie croate s'est dit heureux d'entendre de part et d'autre des messages montrant que la pente descendante s'est inversée.

M. ALEXANDER SALTANOV (Fédération de Russie) a déclaré que les activités d'implantation de colonies de peuplement israéliennes sont illégales et constituent, avec diverses entraves aux mouvements des populations palestiniennes, des atteintes au processus d'Annapolis. La « Feuille de route » interdit de telles mesures, qui rendent toute solution future encore plus complexe car la colonisation menace la possibilité de créer un État palestinien viable, a ajouté le représentant. Les Palestiniens doivent eux aussi pleinement s'acquitter de leurs obligations. L'Autorité palestinienne a déjà fait beaucoup mais doit encore faire davantage, a déclaré M. Sultanov. Le représentant a par ailleurs affirmé que la Fédération de Russie entend favoriser activement la réalisation d'un accord, à la fois au titre de sa politique nationale et en tant que membre du Quatuor.

M. GIADALLA A. ETTALHI (Jamahiriyah arabe libyenne) a dit hésiter à intervenir devant le Conseil de sécurité dès lors qu'il s'agit de la question palestinienne. Cette question, a-t-il rappelé, figure à son ordre du jour depuis près de six décennies, avec tout ce que cela a impliqué de guerres et de drames humanitaires. Aucune des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité n'a été malheureusement mise en œuvre, a-t-il déploré. Chaque fois qu'il y a des négociations avec les Israéliens, on assiste à une accélération par Israël de ses activités de colonisation, a-t-il constaté. Nul n'ignore les desseins des Israéliens à travers leur politique de colonisation, a-t-il dit, soulignant qu'elle n'entravait pas uniquement le processus de paix, mais avait un objectif déclaré, celui de saboter l'émergence d'un État palestinien viable. De l'avis de M. Ettalhi, les autorités israéliennes encouragent les colons à resserrer l'étau autour des Palestiniens pour les contraindre à quitter leurs territoires, n'hésitant pas à recourir à la violence. La politique de colonisation israélienne est systématique et trouve ses origines dans le rêve d'un grand Israël, a-t-il ajouté.

M. LE LUONG MINH (Viet Nam) a déclaré partager les profondes préoccupations déjà exprimées face aux activités de colonisation illégales d'Israël qui, a-t-il déclaré, a presque doublé en 2008 le nombre de ses colonies en Cisjordanie. Il a également rappelé la Déclaration sur l'illégalité des activités de colonisation israélienne en Palestine, et en particulier à Jérusalem-Est et dans ses environs, adoptée lors de la quinzième Conférence du Mouvement des pays non alignés en juillet 2008. La poursuite et l'expansion des colonies de peuplement constituent un obstacle grave à la poursuite des pourparlers mais aussi une violation flagrante du principe de « l'échange de la terre contre la paix », fondement de la recherche de la paix dans la région, a ajouté M. Le Luong Minh. Le représentant a demandé à Israël de respecter les résolutions du Conseil de sécurité. Pour lui, les activités de colonisation ne feront qu'approfondir la confrontation et l'inimitié entre Israël et le peuple palestinien. Le processus de paix est à la croisée des chemins, a affirmé le représentant, qui a appelé les parties à travailler ensemble et à prendre des mesures réciproques nécessaires pour résoudre la question des colonies conformément aux engagements pris à Annapolis.

M. LI KEXIN (Chine) a affirmé que la Conférence d'Annapolis avait offert une occasion rare et précieuse de parvenir à la paix au Moyen-Orient. Cependant, il y a un fossé considérable entre les parties aux

négociations, a-t-il dit, soulignant l'importance de parvenir à des résultats précis. L'amélioration de la situation sur le terrain aidera à assurer les conditions favorables à de tels pourparlers, a-t-il estimé, se déclarant notamment préoccupé par la poursuite par Israël des activités d'implantation de colonies de peuplement. Le représentant a appelé Israël à geler toute construction ou implantation de colonies. Il est essentiel, a-t-il ajouté, que chacun n'attende pas que l'autre fasse le premier pas. Le Conseil de sécurité peut et doit jouer un rôle important, a-t-il conclu, l'appelant à poursuivre ses efforts en ce sens.

M. RICARDO ALBERTO ARIAS (Panama) s'est dit conscient de ce que la situation au Moyen-Orient est trop complexe pour qu'on se concentre sur un seul aspect du problème, soulignant notamment l'illégalité des implantations de colonies de peuplement israéliennes. Il a donc lancé un appel à Israël pour que cette colonisation cesse immédiatement.

M. ALAIN BEDOUMA YODA, Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso, a réitéré l'appel au dialogue de son pays, pour qui il convient de privilégier les négociations et exclure l'option militaire pour résoudre le conflit. Le Ministre a estimé que les signes prometteurs enregistrés étaient insuffisants pour rétablir la confiance. Bien que d'autres aspects de la question appellent à plus d'efforts de la part des parties, a-t-il dit, citant la persistance des menaces qui ne rassurent pas Israël et la poursuite par celle-ci de sa politique d'implantation de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens. Il importe, a-t-il estimé, de redoubler d'efforts pour parvenir au but ultime qui se résume au droit à un État palestinien et au droit à la sécurité pour Israël. Toutes les initiatives, que ce soit celles du Quatuor, de la Ligue des États arabes, qui a réussi à sortir le Liban de l'impasse, ou des États individuels, méritent un appui du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, a conclu le Ministre.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel